



MARCHE NOCTURNE

Samedi 4 Décembre
2021

NOUVEAU UNIQUEMENT 2 PARCOURS

57 kms de Roanne à Thiers

25 kms de Roanne à St-Just-en-Chevalet

Première marche de ville à ville depuis 1925

ROANNE - THIERS

96^{ème} anniversaire



Départ minuit

ENGAGEMENTS - INSCRIPTIONS

COVID-19
Sous réserve
des mesures
sanitaires
en vigueur



EN LIGNE

gr-montagnard-roannais.wifeo.com / Rubrique : Participez au Roanne-Thiers.



Carte de route à télécharger ou imprimer (contrôle possible)



SUR PLACE

À THIERS : Salle Espace, rue Saint-Exupéry
Samedi 4 décembre 2021 de 18h à 22h.

À ROANNE : Gymnase Fontalon, boulevard Thiers (derrière le Diapason). Samedi 4 décembre 2021 de 15h à 22h30.



PAR COURRIER

Préciser avec ou sans car et lieu de départ.

Règlement libellé à l'ordre de Groupe Montagnard Roannais.
Joindre une enveloppe timbrée pour retour carte de route.

À envoyer **avant le 24 novembre 2021** à l'adresse suivante :

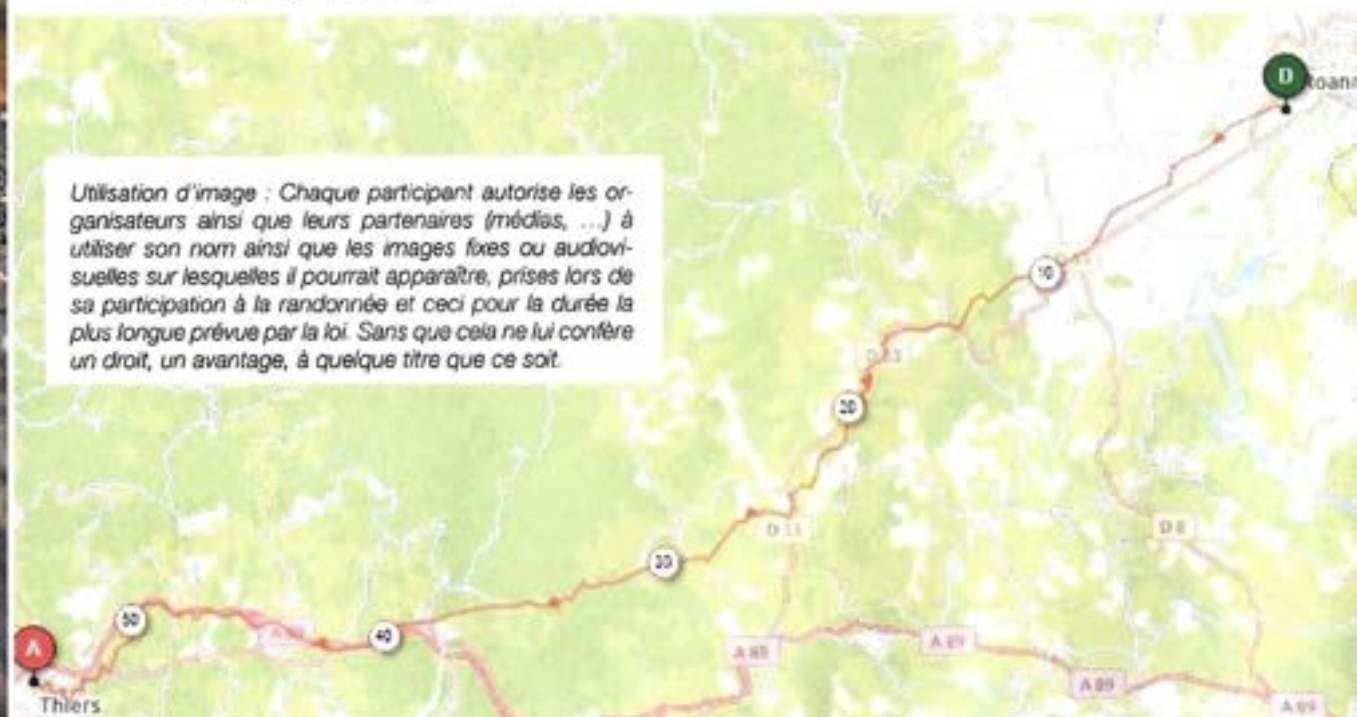
Mme LOSCO Fernande, 5 Place du Creux Granger,
42300 ROANNE - Tél : 04 77 71 25 33
Autre numéro de téléphone : 06 67 75 81 72

Itinéraire : parcours balisé et fléché. Interdit aux VTT.

NOUVEAUTÉS : Fourniture d'un sac garni à chaque participant au départ de Roanne ou de Thiers.

Points de ravitaillement : Moulins Chérier, St-Just-en-Chevalet, Col St-Thomas, Chabreloche, Thiers.

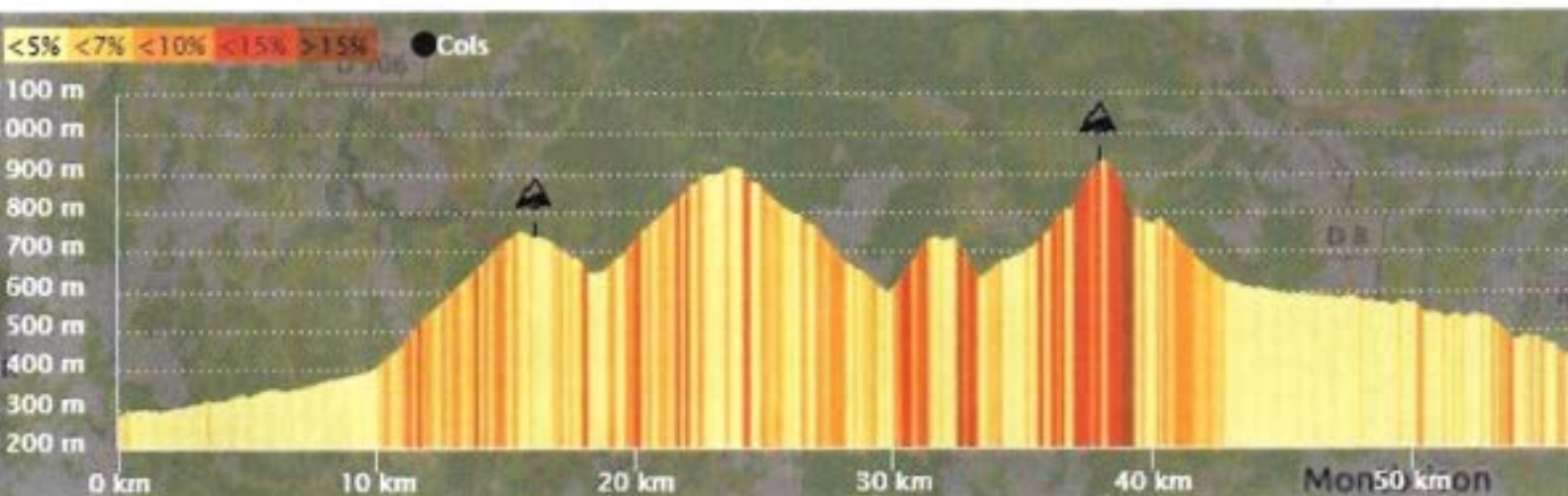
Utilisation d'image : Chaque participant autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires (médias, ...) à utiliser son nom ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à la randonnée et ceci pour la durée la plus longue prévue par la loi. Sans que cela ne lui confère un droit, un avantage, à quelque titre que ce soit.



LES 10 COMMANDEMENTS

- 1 *Roanne-Thiers n'est pas une compétition, l'allure est libre. Il n'y a pas de classement individuel.*
- 2 *Thiers-Roanne est une épreuve exigeante. Il est important de se préparer moralement et physiquement. Bien que les ravitaillements soient suffisants, il est conseillé de disposer de boisson, de sucreries et de vêtements dans son sac à dos.*
- 3 *Votre demande d'inscription vaut déclaration de bonne santé et affirmation de non contre indication médicale.*
- 4 *Les enfants en dessous de 15 ans (non accompagnés) ne sont pas admis.*
- 5 **Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale doit être remise obligatoirement à l'inscription.**
- 6 *Chaque marcheur devra obligatoirement être muni d'un vêtement ou d'un brassard réfléchissant, d'une lampe frontale ou de dispositifs lumineux pour sa sécurité personnelle. Il devra respecter le code de la route et marcher sur le côté de la chaussée, **face aux véhicules**. Il devra respecter la nature : **ne pas jeter de papier, gobelets et autres déchets**.*
- 7 *Les voitures suiveuses sont **strictement interdites** sur le parcours.*
- 8 *Les participants **ne doivent pas dévier du parcours balisé**.*
- 9 *La société organisatrice est assurée en Responsabilité Civile pour cette randonnée et assistée par des équipes de secouristes.*
- 10 **Chacun devra avoir son gobelet. Il n'y en aura pas sur le parcours. Vente de gobelets au départ au prix de 1 €.**

PROFIL DU PARCOURS



TARIFS

Distance Villes	Départ	Inscript.	Transport en car	Départs cars de Thiers
57 km Roanne / Thiers	4 déc. minuit	19 €	<ul style="list-style-type: none"> • Thiers à Roanne 9 € • Retour à Roanne 9 € 	De 20h30 à 22h
25 km Roanne / St-Just-en-Chevalet	4 déc. minuit	10 €	<ul style="list-style-type: none"> • Thiers à Roanne 9 € • Retour à Roanne 6 € • Retour à Thiers 6 € • Thiers à Roanne + retour à Thiers 13 € 	

SERVICE DE CARS



POUR DÉPART À ROANNE

Samedi 4 décembre 2021 : départs échelonnés depuis Thiers de 20h30 à 22h **dernier délai**.



POUR RETOUR À ROANNE

Dimanche 5 décembre 2021 : départs échelonnés depuis Thiers, de 10h à 14h au fur et à mesure du remplissage des cars.

INFORMATIONS IMPORTANTES



Buvette payante au départ et à l'arrivée avec boissons froides et chaudes et sandwiches.

Transport de bagages assuré.

Fermeture de la salle d'arrivée à 14h.

Toute personne arrivant au dernier ravitaillement après 11h devra impérativement monter dans le minibus abandon.

Tout désistement non justifié le jour du départ ne pourra faire l'objet d'un remboursement. 5 € seront retenus sur chaque remboursement.